

AGRICULTURE



Investissement

Le Fida appuie le Mifa à hauteur de 20 milliards de FCFA

Le Fida et le Mifa ont des points en commun : l'agriculture et la lutte contre l'extrême pauvreté des populations. Les deux institutions renforcent leur partenariat à travers un appui financier octroyé par le Fonds international de développement agricole...

PAGE 5

SANTE



Cancer du sein

L'allaitement maternel réduit-il le risque de survenue ?

Une femme qui allaite convenablement son enfant aux seins a-t-elle les garanties d'éloigner le cancer du sein du moins pendant cette période ? C'est une question que doivent se poser bon nombre de femmes...

PAGE 10

Campagne d'évangélisation

Le successeur de l'évangéliste Bonke sera à Lomé du 7 au 10 février prochain

PAGE 11

Dossier / Togo - Côte d'Ivoire
Deux pays, deux peuples de plus en plus proches

Le président Faure Gnassingbé a effectué lundi dernier, une visite de travail et d'amitié en Côte d'Ivoire. A son arrivée en terre ivoirienne, Faure Gnassingbé a été reçu par son homologue Alassane Ouattara. Les deux présidents ont eu à échanger sur l'état de la coopération entre leurs deux pays, sans oublier les relations entre les pays...



PAGES 6&7



Nouveau gouvernement / premier Conseil des ministres hier

Les tribunaux de commerce de Lomé et de Kara créés

C'est à pas de charge que le nouveau gouvernement se saisit des défis qui sont les siens. Ça va vite. Sinon très vite depuis que la composition de la nouvelle équipe est connue.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Unir Sénégal rappelle à ses membres que « 2020, c'est maintenant »

La Section Sénégal du parti Union pour la République (Unir), s'annonce de nouveau sur le terrain. Après la grave crise que le Togo a vécue et au cours de laquelle les militants Unir du Sénégal ont montré tout leur soutien au chef de l'Etat et à son parti, et les élections législatives pendant lesquelles ils se sont suffisamment mobilisés, le moment est venu de préparer les futures batailles électorales. Il s'agit des locales qui devraient avoir lieu cette année et surtout la présidentielle de 2020. La section Unir du Sénégal a toujours été de tous les combats. Si aux législatives, la diaspora n'a pas eu à voter...

PAGE 3

Gouvernance économique

4 200 nouvelles entreprises artisanales seront créées au Togo à l'horizon 2022

L'année 2022 est la date butoir du Plan national de développement (PND). Dans trois ans, 4 200 nouvelles entreprises artisanales seront créées au Togo...



PAGE 5

 <p>Ce qu'en pensent les Togolais</p>	<p>SOMMAIRE</p> <p>RDC / Reconnaissance de la victoire de Tshisekedi L'acte qui désolidarise la coalition de Martin Fayulu ?</p>  <p>P 4</p>	<p>Journée du contribuable Opération sensibilisation et présentation des avantages du foncier par Sani Yaya</p>  <p>P 5</p>	<p>Le septième art Roger Gbékou, l'espoir du cinéma togolais</p>  <p>P 9</p>	<p>Démangeaisons sur la tête Découvrez les raisons pour lesquelles vous vous grattez sans arrêt</p>  <p>P 10</p>
---	--	---	---	---

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique " Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", Togo Matin décide de mettre sous les feux de la rampe les réussites d'un groupement qui a obtenu le crédit AGRISEF du Fonds National de la Finance Inclusive pour la transformation et la commercialisation de la farine enrichie. Reportage...



Améyo DATTO

Nous sommes à Lomé, capitale togolaise, le groupement " Pomeneyo" (bien-être familial a décidé de mettre ensemble ses talents pour mettre en place une micro entreprise de transformation

agroalimentaire. Composée de 5 membres avec à sa tête, Améyo DATTO, présidente du groupement, elles ont décidé de chercher des financements afin de pouvoir transformer le maïs, le soja et le petit mil en farine enrichie, qui

servira non seulement pour la fabrication de la bouillie pour les nourrissons, les personnes âgées mais aussi pour la préparation de la pâte de maïs.

Dans leur recherche de financement, elles se rapprochent d'une institution de microfinance partenaire du FNFI ici à Lomé. " Une fois que nous avons eu l'agent de crédit en face, nous lui avons expliqué que nous avons formé un groupement de 5 membres, pluridisciplinaire et que nous souhaitons mettre en place une microentreprise de transformation de céréales en farine enrichie.

Ce dernier nous a posé une série de questions complémentaires afin de mieux cerner les contours de notre projet et les chances qu'avaient notre projet de se réaliser.", nous relate la présidente du groupement.

Tous les membres du

groupement Pomeneyo se plient alors à toutes les exigences de l'institution de Microfinance, suivent une formation en techniques de création d'entreprises, en gestion de crédit, et notamment sur comment s'y prendre pour rembourser leur crédit dans les délais. C'est au bout de tout ce processus, que le crédit se met finalement en place.

" Chacun dans le groupement a obtenu la somme FCFA de 100.000. Et vu que nous étions 5 et que nous avons décidé de faire ensemble notre activité, nous étions alors en possession de 500.000 FCFA. Cette somme nous a permis de nous lancer dans notre business et d'acquérir une ensacheuse et des céréales. Certes, le début n'a pas été facile, nous avons eu également recours à d'autres sources de financement complémentaires pour pouvoir être opérationnel. Mais nous estimons que c'est véritablement le FNFI qui nous a lancé ", poursuit Madame DATTO.

Pour elle, "L'impact du

produit AGRISEF sur mon quotidien et sur les autres membres de mon groupement sont désormais quantifiables. Grace aux revenus que nous générons de nos activités, nous parvenons à soutenir nos époux dans la prise en charge des besoins primaires de nos enfants. Nous sommes désormais plus épanouis économiquement et nous nous sentons plus insérées dans le tissu social."

En définitive, le FNFI se positionne comme un puissant instrument financier dont la mission est de rapprocher les services financiers des groupes les plus vulnérables, par l'intermédiaire de solides Prestataires de Services Financiers partenaires. Rappelons qu'à ce jour, 26 PSF sont partenaires du FNFI. Et justement les témoignages recueillis des différents bénéficiaires du FNFI depuis 2014 témoignent de l'impact des différents produits sur les bénéficiaires, qu'ils soient installés en milieu rural qu'en milieu urbain.

KD

Golfe / lutte contre la corruption

Sensibilisation des acteurs du secteur privé

La Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (Haplucia) a organisé un atelier de sensibilisation des acteurs du secteur privé sur la Corruption et les Infractions Assimilées le jeudi 17 janvier à Lomé. Cette activité fait partie des actions mises en place par l'institution de lutte contre la corruption. Elle a pour objectif de conscientiser et mobiliser des citoyens contre le fléau de la corruption afin d'inaugurer une ère « de tolérance zéro » à l'égard des actes de corruption et d'infractions assimilées. Cette campagne conduira la Haplucia dans tous les chefs-lieux des préfectures et des régions du pays. Il est prévu une dizaine d'ateliers de sensibilisation dans la commune de Lomé. Le but ultime de la lutte contre la corruption, c'est la protection des économies nationales dont le secteur public et le secteur privé constituent les deux principales composantes.

Dapaong

Les journalistes briefés sur les messages à apporter au public

Les journalistes des médias publics et privés de la région des Savanes, ainsi que les points focaux de promotion de la santé des districts Cinkassé, de Kpendjal, de l'Oti, Tandjouaré et Tône ont pris part les 16 et 17 janvier à Dapaong, aux séances de briefing sur les messages essentiels à faire passer au public sur les Journées de la Santé de l'Enfant (JSE) prévues du 31 janvier au 3 février sur toute l'étendue du territoire national. Ces séances sont initiées par la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale des Savanes dans le cadre des JSE et de l'introduction de la deuxième dose du Vaccin contre la Rougeole et de la Rubéole dans les vaccinations de routine au Togo. L'objectif est de mieux porter l'information aux populations sur l'importance de ces journées pour assurer une bonne croissance et la survie de l'enfant.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

...lors de la présidentielle à venir, cela pourrait devenir une réalité. Les premiers responsables de cette section ont jugé utile de sensibiliser leurs militants et de leur rappeler les enjeux. A la tête d'une forte délégation, le Dr Dieudonné Kabkia, secrétaire général d'Unir Sénégal a entamé

une tournée nationale sur l'étendue du territoire en vue de rencontrer les militants et sympathisants. Le périple a démarré avec la ville de Saint-Louis. Face à ses compatriotes de la ville côtière et touristique, le Dr Kabkia a mis l'accent sur les réalisations du chef de l'Etat, plus précisément le document phare de la politique gouvernementale au Togo actuellement

: le Plan national de développement (PND) 2018-2022. Les trois axes principaux de ce document ambitieux permettront l'émergence du Togo à l'horizon 2030 selon les autorités.

Les militants d'Unir Sénégal tout comme les autres d'ailleurs ont la responsabilité de connaître ce document

qui constituera sans doute le programme du futur candidat du parti Unir en 2020. Ce n'est que par ce moyen qu'ils parviendront à convaincre le peuple togolais de renouveler sa confiance à leur parti. Le Dr Kabkia a donc demandé à ses compatriotes militants de devenir des courroies de transmission vers les autres compatriotes togolais résidant à Saint

Louis.

Le vœu du secrétaire général d'Unir Sénégal et de ses collaborateurs est de voir la diaspora jouer ensemble un rôle majeur dans le développement de notre pays. Il a demandé à ses militants de rester mobilisés pour 2020, car pour lui, « 2020, c'est maintenant ».

Edem Dadzie

Nouveau gouvernement/ premier Conseil des ministres hier

Les tribunaux de commerce de Lomé et de Kara créés

C'est à pas de charge que le nouveau gouvernement se saisit des défis qui sont les siens. Ça va vite. Sinon très vite depuis que la composition de la nouvelle équipe est connue.

En quelques jours, déclaration de politique générale du gouvernement, séminaire gouvernemental, passations de service et tenue du premier conseil des ministres se sont succédés avec grande

célérité. Tout ceci pour rester dans la logique d'une marche accélérée mais bien coordonnée vers le développement du Togo et le mieux-être individuel et collectif des citoyens.

Déjà vendredi dernier,

devant les députés à l'Assemblée nationale, le nouveau premier ministre nommé, est allé présenter la politique générale de son gouvernement. Une politique essentiellement axée autour du Plan national

de développement, les réformes constitutionnelles et institutionnelles, et la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit. Cette présentation a entièrement reçu l'assentiment de la représentation nationale qui a voté à l'unanimité pour sa mise en œuvre. L'opposition a d'ailleurs exposé à cette occasion ses priorités qui, somme toute, sont contenues dans la déclaration de politique générale.

Dès cet instant, plus rien ne pouvait empêcher l'action du gouvernement, les passations de service entre ministres sortants et entrants. Une fois au complet, le gouvernement était en séminaire le dimanche. Une occasion pour présenter les priorités et harmoniser les actions. C'est à la suite de cet agenda chargé que le gouvernement a tenu ce jeudi 30 janvier sa première réunion hebdomadaire

COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 30 JANVIER 2019

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 30 janvier 2019 au Palais de la Présidence de la République, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

Au cours des travaux, le conseil a adopté:
- Un (01) projet de loi ; - cinq (05) décrets ;
- et abordé les divers.

Le projet de loi adopté par le Conseil, autorise l'adhésion de notre pays à l'Accord portant création de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA).

Institution multilatérale créée le 18 mai 2000 à Grand Baie en Ile Maurice à l'initiative des pays d'Afrique australe, centrale et du nord, l'Agence du Commerce en Afrique a pour but d'appuyer le commerce et l'investissement en Afrique. Elle vise également à pallier le manque d'une assurance des risques politiques, non commerciaux et commerciaux qui devrait favoriser la disponibilité de financement pour les investissements sur le continent et l'expansion du commerce extérieur ou les échanges intra africains.

L'adhésion du Togo à cet Accord procurera des avantages socio-économiques, particulièrement la réduction de la pauvreté, à travers un partenariat plus soutenu entre les Etats africains, les institutions multilatérales de développement ainsi que pour le secteur privé.

Au titre des décrets :

Le premier décret adopté par le conseil des ministres, porte admission en grade hors hiérarchie de certains magistrats proposés par la commission d'avancement des magistrats et validée par le conseil supérieur de la magistrature lors de sa réunion du 30 octobre 2018.

REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail - Liberté - Patrie -----

L'admission dans ce grade des magistrats concernés, répond aux exigences de la loi

organique n°96-11 du 21 août 1996 fixant statut des magistrats, modifiée par la loi organique n°2013-007 du 25 février 2013 qui prévoit en son article 17 nouveau que soient classés hors hiérarchie par décret en conseil des ministres, les magistrats ayant couvert les trois grades de la hiérarchie des magistrats. Le second décret adopté par le conseil des ministres autorise le ministre des postes, de l'économie numérique et des innovations technologiques, à signer l'arrêté relatif au renouvellement de la licence de Togo Télécom, conformément à la Loi n°2012-018 du 17 Décembre 2012 sur les communications électroniques, modifiée par la loi n°2013-003 du 19 février 2013.

Dans le cadre de l'ouverture du capital du Groupe Togocom, cet arrêté a pour but de renforcer la confiance de l'investisseur stratégique qui sera retenu à l'issue de la procédure d'appel d'offres et de donner plus de visibilité au Groupe, en procédant à l'extension de la durée de la licence de Togo Télécom jusqu'au 31 décembre 2036 et en favorisant ainsi à terme, la réalisation des investissements nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés dans la déclaration de politique sectorielle établie pour la période 2018-2022.

Les troisième et quatrième décrets adoptés par le conseil, fixe respectivement les conditions et modalités de conclusion et de résiliation de Convention de concession pour la production, la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique à base des sources d'énergies renouvelables ainsi que les seuils de puissance des différents régimes juridiques des projets de production d'électricité à base des sources d'énergies renouvelables.

Pour relever les défis liés à l'insuffisance de l'énergie et augmenter la capacité en énergie électrique afin de réduire sa dépendance énergétique, le Togo a décidé, à travers une

politique sectorielle clairement définie, de diversifier ses sources de production longtemps basées sur les énergies fossiles, par la promotion des énergies renouvelables. Une telle politique nécessitant la mise en place d'un cadre juridique approprié, l'adoption de ces deux décrets vient répondre à la double exigence de la Loi n°2018-010 du 08 Août 2018 relative à la promotion de la production de l'électricité à base des sources d'énergies renouvelables.

En effet, cette Loi subordonne d'une part, l'exercice d'activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'électricité à base des sources d'énergie renouvelables à la conclusion d'une convention de concession et oblige d'autre part, à fixer des seuils de puissance des différents régimes juridiques des projets de production d'électricité à base des sources d'énergies renouvelables.

La création de ces deux tribunaux de commerce, ayant pour ressorts territoriaux respectivement, la région maritime et la région de la Kara, résulte de la volonté du Gouvernement d'adapter le droit processuel des affaires au rythme de l'évolution du monde des affaires.

Elle vise à attribuer les affaires commerciales à des juridictions spécialisées. D'autres juridictions commerciales seront créées pour couvrir progressivement toute l'étendue du territoire et parachever ainsi le processus. S'AGISSANT DES DIVERS :

Le Président de la République, SEM Faure Essozimna GNASSINGBE a, au premier point, donné des instructions au gouvernement pour que soit poursuivie la prise des mesures d'apaisement du climat sociopolitique consécutivement aux manifestations politiques intervenues dans notre pays

Suite à la page 7

Gabon**Ali Bongo remercie déjà des ministres du nouveau gouvernement**

18 jours chrono, c'est la durée de vie du premier gouvernement du nouveau premier ministre Julien Nkoghe Bekalé. Nommée le 12 janvier dernier, et entrée en fonction le 15 janvier, l'équipe a été remaniée ce mercredi 30 janvier à travers un décret présidentiel rendu public en milieu de journée par le chef du gouvernement.

Il s'agit d'un léger remaniement qui a touché 5 portefeuilles ministériels dont celui de la Défense, occupé par un proche du président Ali Bongo.

Etienne Massard, ministre de la Défense et de la Sécurité du territoire en poste depuis 2016, a été remplacé par Rose Christiane Ossouka Raponda, l'ancienne ministre du Budget, qui était depuis 2014 et jusqu'à ce jour, l'édile de la capitale Libreville.

Homme de poigne, et

ancien ministre des Affaires présidentielles, Etienne Massard Kabinda Makaga est un proche parmi les fidèles du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Il a déjà occupé d'importantes responsabilités dans le premier septennat. En janvier 2014, il a été nommé à la tête du secrétariat général de la présidence gabonaise. Avant cette nomination en sa qualité de biologiste passionné d'écologie, il a été conseiller spécial du président

pour les questions d'environnement.

L'autre départ remarqué est celui de l'ancien ministre à plusieurs reprises, Ali Akbar Onanga Y'Obeghe, qui n'a fait donc qu'un bref passage au ministère de l'Agriculture. Il cède sa place à Biendi Maganga Moussavou, qui était déjà titulaire du poste avant d'être nommé le 12 janvier dernier au département de la Promotion des investissements, des Partenariats publics-privés et des PME-PMI.



Le premier ministre Julien Nkoghe Bekalé

Ce dernier maroquin est désormais scindé en deux départements avec la Promotion des investissements publics-privés qui ont été confiés à Jean-Marie Ogandaga, l'actuel ministre de l'Economie alors que la promotion des PME-PMI a été attribué à David Mbandinga, le ministre

du Commerce. Enfin, Christian Magnagna qui occupait jusque-là le portefeuille des Mines, quitte le gouvernement et son portefeuille a été récupéré par Norbert Emmanuel Tony Ondo Mba, déjà titulaire au ministre de l'Eau et de l'Énergie.

T.M.

RDC / Reconnaissance de la victoire de Tshisekedi**L'acte qui désolidarise la coalition de Martin Fayulu ?**

Proche de l'opposant Moïse Katumbi qui avait soutenu Martin Fayulu à la présidentielle du 30 décembre 2018 dernier, la coalition Alternance pour la République (AR), a publié un communiqué le mardi 29 janvier 2019 dans lequel elle déclare prendre acte de l'investiture de Félix Tshisekedi comme président de la République de la RDC. Un communiqué qui se démarque du mot d'ordre de Martin Fayulu qui reste la contestation des résultats qui attribuent la victoire à Félix Tshisekedi.

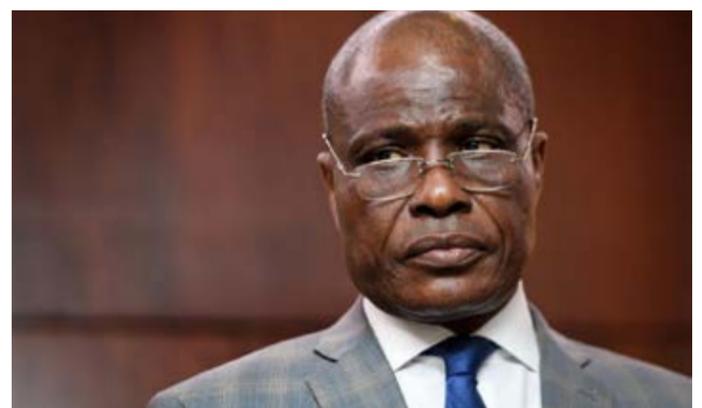
« L'Alternance pour la République (AR) a décidé de prendre acte de l'investiture par la Cour constitutionnelle de M. Félix Tshisekedi Tshilombo en qualité de président de la République, chef de l'Etat, de la République démocratique du Congo », selon un communiqué publié mardi 29 janvier.

De toute évidence, l'acte se démarque du mot d'ordre du principal candidat de la coalition Lamuka arrivée deuxième de la présidentielle,

selon les chiffres de la Ceni congolaise. Ce regroupement qui n'a obtenu que 6 sièges à l'Assemblée nationale, toujours selon les résultats de la même Commission électorale, avait déjà noté quelques dissidences en pleine campagne pour se rapprocher de Félix Tshisekedi.

Silence radio du côté de Moïse Katumbi. Mais face aux rumeurs persistantes qui attribueraient un autre rapprochement de l'autre opposant Jean-

Pierre Bemba avec Félix Tshisekedi, celui-ci dément sur twitter et réaffirme le soutien et la participation de son parti, le MLC, au meeting de la coalition Lamuka prévu pour le 2 février prochain. Après la décision de quelques évêques catholiques membres de la Cenco et de la communauté internationale de prendre acte de l'investiture de Félix Tshisekedi comme nouveau président de la RDC, c'est au cœur même



Martin Fayulu

de la coalition Lamuka de l'opposant malheureux Martin Fayulu que l'on retrouve un autre signe

de reconnaissance de la victoire du candidat de la coalition Cach.

T.M.

Côte d'Ivoire / Après sa prochaine démission**Qui pour remplacer Guillaume Soro à l'Assemblée nationale ?**

En février 2019, Guillaume Soro va finalement « libérer le tabouret » de la présidence de l'Assemblée nationale, selon une métaphore ronflante dans les rangs du RDR, l'ex-parti au pouvoir fondu dans la large coalition nouvelle dénommée RHDP. « C'est entendu, c'est réglé », a confirmé le président Alassane Ouattara, lors de ses vœux à la presse. Désormais, c'est vers le nom du successeur du futur ex-président de l'Assemblée que les spéculations se tournent. Au bas des marches, la bataille pour le perchoir fait rage et le lobbying des pressentis très intense.

Aux dernières nouvelles, sa démission annoncée par Alassane Ouattara en février devrait plutôt se faire en avril : le simple député de Fersékédougou qu'il deviendra après avoir rendu le marteau de président a décidé

de prolonger son séjour aux Etats-Unis pour son doctorat à Harvard, alors que son retour était prévu pour le 20 février. « C'est une manière détournée de démentir le président, de montrer qu'il n'est pas aux ordres », résume un analyste politique.

En tout cas, une chose est sûre : Guillaume Soro va descendre du perchoir de l'Assemblée nationale. Comme la date de son départ n'est connue que de l'ancien chef rebelle, beaucoup de prétendants se gardent d'officialiser leur ambition de lui

succéder. Si les noms d'Amadou Gon Coulibaly ou encore de Hamed Bakayoko sont évoqués avec insistance, une candidature féminine entre Kandia Camara ou encore Anne Désirée Ouloto séduirait comme au Togo. Pour l'heure, d'autres candidats pourraient aussi faire valoir leur droit au siège du perchoir.

Après son départ, la question de ses ambitions présidentielles, jamais démentie jusqu'à ce jour,

devrait se poser avec beaucoup plus d'acuité. Mais en politicien madré, Guillaume Soro joue au maître des horloges et prépare une sortie honorable. Pour garder la main, il a délégué ses pouvoirs de président de l'Assemblée nationale à un de ses proches. Ce qui lui assure de reprendre la présidence de l'hémicycle à l'ouverture de la session parlementaire d'avril.

T.M. et La Tribune Afrique

Journée du contribuable Opération sensibilisation et présentation des avantages du foncier par Sani Yaya

A la deuxième Journée du contribuable ouverte à Lomé le 29 janvier dernier, le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya a réaffirmé les engagements pris par les autorités togolaises pour améliorer le climat des affaires au Togo et favoriser le développement du pays en étroite collaboration avec les contribuables. Le gouvernement a également pris une série de mesures pour permettre à toute la population et aux opérateurs économiques de tirer profit du foncier.

Parmi ces mesures figure la poursuite des réformes fiscales pour l'investissement privé, une meilleure collaboration entre l'Office togolais des recettes (OTR) et les contribuables et le renforcement des capacités des agents de cet Office. Cela favorisera la modernisation de l'administration fiscale

pour l'accélération des réformes prônées par le pouvoir public à l'ère du Plan national de développement (PND). Pour cette année, le gouvernement va mener plusieurs actions et insister sur les avantages du foncier. Selon le ministre de l'Economie et des Finances, « l'administration fiscale

dans sa politique d'élargissement de l'assiette fiscale mettra un accent sur les impôts fonciers, une niche fiscale inexploitée jusqu'à ce jour en vue de desserrer l'étau fiscal sur les grandes entreprises ». La Journée du contribuable permet de promouvoir le civisme fiscal comme l'a souligné



Les officiels au lancement de la Journée du contribuable

Sani Yaya : « cette initiative s'inscrit dans les actions du gouvernement, sous la haute impulsion du président Faure Gnassingbé, dans le cadre de l'amélioration

du climat des affaires et l'établissement des passerelles de partenariat avec le secteur privé pour le développement du pays ».

F.T.

Investissement

Le Fida appuie le Mifa à hauteur de 20 milliards de FCFA

Le Fida et le Mifa ont des points en commun : l'agriculture et la lutte contre l'extrême pauvreté des populations. Les deux institutions renforcent leur partenariat à travers un appui financier octroyé par le Fonds international de développement agricole. L'enveloppe s'élève à 20 milliards de FCFA. De quoi permettre au Mifa de promouvoir une agriculture professionnalisée orientée business. Le Projet d'appui au Mécanisme incitatif de financement agricole (ProMifa) a été approuvé par le conseil d'administration du Fida le mardi 29 janvier dernier.



Gilbert Houngho, Président du Fida

Le financement s'étend sur une période de 6 ans à compter de cette année. Le Mécanisme incitatif de financement agricole (Mifa) bénéficie de cet appui sur la base de la singularité de cette initiative et des changements qu'apporte ce Mécanisme fondé sur le partage des risques dans la vie des populations vulnérables. Ce faisant, il permet aux producteurs togolais de bénéficier eux aussi des prêts mais à des taux préférentiels pour développer leurs activités. Trois composantes sont concernées par cet appui de l'agence spécialisée des Nations unies. Le Fida apporte ainsi un appui technique au développement des chaînes de valeur agro-pastorales et à l'accès au marché, soit

38% du financement. Outre cet appui, le développement des produits financiers occupe 45% de cet apport de l'institution dont le siège se trouve à Rome. L'appui institutionnel au Mifa à travers la coordination et la gestion du ProMifa est la troisième composante de cette aide.

Le dynamisme conféré par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé au Mifa a permis à ce Mécanisme d'être la première institution dans l'histoire du Fida depuis qu'il est établi comme une institution financière en 1977 à avoir effectué en un temps record son processus de formulation. Dès le lancement officiel du Mifa en juin 2018, les diligences et négociations pour répondre aux normes et critères du Fida ont été bouclées en moins de quatre mois. Une

performance qui montre tout l'intérêt accordé par les autorités togolaises pour mener à bien ce projet.

6 mois après son lancement, le Mifa a permis de créer 15 055 emplois dont 5 363 directs et 9 702 indirects, d'accorder 1 milliard de crédits et de toucher 12 000 producteurs. Le projet vise à financer 6000 producteurs togolais et à accompagner 1 million de producteurs et d'acteurs du secteur. Le Mécanisme envisage d'augmenter les prêts bancaires de 5% au profit des producteurs agricoles et réduire le taux d'intérêts des crédits de 15% à 7,5 % d'ici à 2027.

Le Mifa est l'une des innovations du gouvernement togolais pour transformer structurellement l'économie togolaise en vue d'avoir une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois et induisant l'amélioration du bien-être social comme l'indique le PND. Il répond à l'axe 2 de ce plan de développement : « développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives ».

Félix Tagba

Gouvernance économique

4 200 nouvelles entreprises artisanales seront créées au Togo à l'horizon 2022

L'année 2022 est la date butoir du Plan national de développement (PND). Dans trois ans, 4 200 nouvelles entreprises artisanales seront créées au Togo. Près d'un million de personnes travaillent dans le secteur artisanal dans notre pays. Ce secteur contribue à 18% au Produit intérieur brut (PIB). Vu la place qu'il occupe dans l'économie togolaise, plusieurs initiatives sont prises pour le réformer d'ici à 2022 en vue de la création de plusieurs emplois à la population togolaise.



Des articles exposés au marché artisanal de Lomé

Le secteur de l'artisanat mérite d'être professionnalisé. Pour ce faire, l'Etat veut développer un dispositif de protection sociale à l'endroit des artisans et renforcer les centres de ressources dans toutes les préfectures situées sur le territoire. Ce ne sera pas tout, des foires, des salons pour la promotion de l'artisanat seront organisés périodiquement au Togo au profit des artisans. Les vitrines qui peuvent servir de zones d'implantation artisanales seront promues dans toutes les régions du pays. L'Etat prévoit également de mettre en

place un mécanisme de financement adapté.

Toutes ces réalisations ne peuvent pas se faire sans l'amélioration du cadre institutionnel et organisationnel de promotion des entreprises artisanales. C'est l'engagement pris par les autorités togolaises qui vont aussi contribuer au renforcement du système d'apprentissage, de formation et de perfectionnement des artisans. Le système d'appui à l'artisanat sera également renforcé au Togo.

Avec Togofirst

Togo - Côte d'Ivoire

Deux pays, deux peuples de plus en plus proches

Le président Faure Gnassingbé a effectué lundi dernier, une visite de travail et d'amitié en Côte d'Ivoire. A son arrivée en terre ivoirienne, Faure Gnassingbé a été reçu par son homologue Alassane Ouattara. Les deux présidents ont eu à échanger sur l'état de la coopération entre leurs deux pays, sans oublier les relations entre les pays de la sous-région. Ce n'est pas la première fois que le chef de l'Etat togolais se rend en terre ivoirienne. Il s'y rend en réalité très souvent. Signe d'une relation amicale et des bonnes relations qu'entretiennent les deux pays depuis des dizaines d'années.

Enième visite en terre ivoirienne



Faure Gnassingbé en terre ivoirienne

Dans le but de raviver la coopération ivoiro-togolaise, le président Faure Gnassingbé a rendu une visite d'amitié et de travail à son homologue Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire, le mardi 3 mars 2018. Faure Gnassingbé a été accueilli à sa descente d'avion à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Port-Bouët) par son homologue ivoirien Alassane Ouattara. Les deux chefs d'État, ont eu ensuite

un entretien sur les sujets d'intérêt commun au palais de la présidence de la République au Plateau dans le quartier administratif d'Abidjan. Faut-il le préciser, le président togolais Faure Gnassingbé avait effectué une « visite d'amitié et de travail » en Côte d'Ivoire quelques jours seulement avant le sommet Union Africaine-Union européenne qui a réuni à Abidjan, les 29 et 30 novembre derniers, près de 80 chefs d'État et de gouvernement.

Trois grands accords entre le Togo et la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire et le Togo ont signé trois accords de coopération, lundi 16 février 2015, à la faveur de la visite d'amitié et de travail de 24 heures qu'a effectuée le président de la République togolaise, Faure Gnassingbé Eyadéma. Ces trois accords paraphés par les deux ministres des Affaires étrangères des deux pays, notamment Charles Diby Koffi pour

la Côte d'Ivoire et Robert Dussey pour le Togo, établissent pour la première fois un cadre formalisé de coopération entre Abidjan et Lomé. Le premier accord porte création de la grande commission mixte de coopération entre la République de Côte d'Ivoire et celle du Togo. La création d'un comité conjoint de suivi et d'évaluation des décisions et recommandations



de la grande commission mixte de coopération constitue l'objet du deuxième protocole d'accord. Quant au troisième accord, il s'agit d'un mémorandum d'entente relatif aux consultations politiques régulières entre les deux ministres des affaires étrangères. Selon le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Charles Diby Koffi, la visite du président Faure Gnassingbé aura permis de renforcer la coopération déjà excellente entre les deux pays. Il

a indiqué que les deux pays pourront se consulter mutuellement pour harmoniser leur avis sur les sujets internationaux et adopter le cas échéant, une position commune.

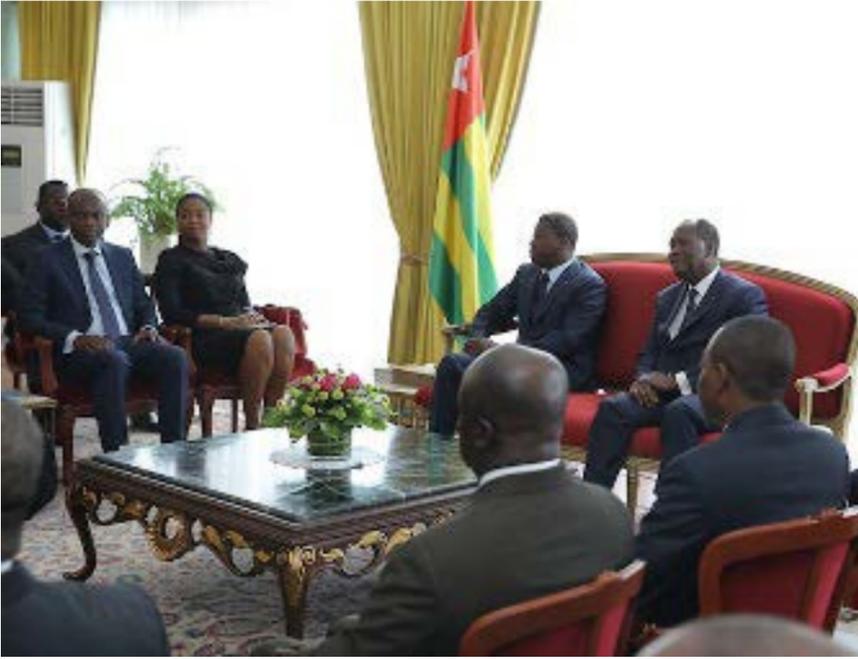
Quant au ministre togolais des Affaires étrangères, il a salué la fraternité qui existe entre le Togo et la Côte d'Ivoire qui vient d'être formalisée à travers ces accords. Source: Portail officiel du gouvernement de Côte d'Ivoire

Côte d'Ivoire-Togo, des partenaires commerciaux

L'édition 2017 de la « Bourse sous régionale agricole des céréales », s'est tenue du 20 au 22 juillet 2017, à Lomé. L'ouverture de cette grande rencontre commerciale, sous régionale a connu la présence de plusieurs personnalités. Environ une cinquantaine d'acteurs du secteur céréalier venus de quatre pays côtiers notamment le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo ont participé aux activités pendant deux jours. La Bourse sous régionale agricole des céréales vise à favoriser une mise en relation entre l'offre et la demande en céréale pour la satisfaction des besoins des différents régions, promouvoir

la commercialisation des céréales des régions excédentaires vers celles déficitaires, promouvoir les relations entre opérateurs céréaliers et structures de financement, et à favoriser une professionnalisation de la commercialisation des céréales.

La rencontre a réuni des acteurs de la transformation des céréales, négociants et organisations faitières nationales des producteurs. Plusieurs communications portant notamment sur l'importance du contrôle et de la gestion des aflatoxines dans le commerce des céréales en Afrique de l'Ouest



La délégation togolaise en séance de travail avec les autorités ivoiriennes

» et l'« importance du certificat phytosanitaire, du certificat de salubrité et du certificat d'origine dans le commerce des produits du cru et des produits transformés en Afrique de l'Ouest ont été dispensés aux participants. Occasion également pour les participants de vendre, de prendre des contacts et nouer des partenariats.

La Bourse sous régionale des produits agricoles a permis durant ses éditions successives de mettre sur le marché plus de 500000

tonnes de produits agricoles comme le maïs, le mil, le sorgho et le riz bruts ou transformés générant plus de 5 000 000 dollars US. Elle est organisée par le projet West Africa Trade and Investment Hub (Trade Hub), en partenariat avec les organisations Afrique Verte Internationale et le Réseau ouest africain des céréaliers (Roac). Elle est financée par l'Agence américaine pour le développement international (USAID)

Source: Togotopinfos

Le Grec et les Editions Continents consacrent la coopération culturelle entre la Côte d'Ivoire et le Togo

La coopération culturelle entre la Côte d'Ivoire et le Togo est une réalité. Et ce, grâce à la soirée ivoiro-togolaise du livre qui s'est déroulée, le samedi

29 septembre 2018, dans une librairie d'Abidjan-Cocody. C'est une initiative conjointe du groupe Efrouba pour la culture (Grec) et les Editions Continents du Togo.

Par cette manifestation culturelle, ces deux structures entendent consacrer la coopération culturelle entre les peuples ivoirien et togolais. Durant cette soirée culturelle, Kodzo Vondoly, directeur général des Editions Continents, qui existe depuis sept ans, a mis l'accent sur la qualité des ouvrages édités par ses structures. Selon lui, ces ouvrages sont écrits par près de 98% de hautes personnalités, dont des ministres, des chefs de gouvernements, des ambassadeurs et des hauts fonctionnaires des Nations unies. Il a invité les auteurs ivoiriens à mettre à disposition de sa maison d'édition leurs « manuscrits dans les tiroirs ». « Nous sommes là disposés à vous accompagner. Essayez et vous verrez ce sont nous sommes capables », a affirmé

présence et son appui constant. Consacrant ainsi la bonne santé des relations entre le Grec et les Editions Continents. Jules Dégni a plaidé pour un appui technique et financier de personnes de bonne volonté pour ne pas que le Festival international disparaisse. Henri N'koumo, représentant le ministre de la Culture et de la Francophonie, a pour sa part félicité le Grec pour l'organisation de ce festival et promis l'accompagnement financier du gouvernement ivoirien malgré les contraintes budgétaires. Le directeur résident du National democratic institute (NDI), Kevin Adomayakpor, parrain de la soirée culturelle ivoiro-togolaise, expliquant les motivations du parrainage de cette manifestation, a révélé que c'est pour « son



Deux présidents liés par l'amitié et le développement

Sébastien Vondoly qui a promis de continuer l'aventure de célébrer le livre avec le Grec, à travers le Festival International du livre de Grand Lahou auquel. Jules Dégni, président du groupe Efrouba pour la culture (Grec) a saisi l'occasion pour remercier l'invité spécial de cette soirée ivoiro-togolaise du livre, Sébastien Vondoly, « ce militant du livre » pour sa

appartenance à ses deux univers », le Togo, la terre de son père, « la terre de son sang » et la Côte d'Ivoire, la terre de sa mère, « la terre d'adoption et de cœur ». « Le fruit de ce métissage culturel » qu'il constitue ne pouvait pas manquer d'apporter son soutien au groupe Grec.

Réalisé par Attipoe Ededm Kodjo

COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 30 JANVIER 2019

Suite de la page 3

depuis le 19 août 2017 et ayant conduit à diverses arrestations de personnes qui ont été poursuivies pour des faits délictueux ou criminels. Le Chef de l'Etat a décidé donc d'accorder la grâce présidentielle à dix-huit (18) prévenus déjà jugés et condamnés, purgeant leur peine dans les prisons civiles de Mango et de Sokodé.

En outre, le Président de la République a expressément demandé à l'autorité judiciaire de faire mettre en liberté provisoire, les personnes faisant l'objet d'une procédure d'information judiciaire pour des faits criminels, en prenant toutefois soin de préserver les droits des victimes s'agissant de la suite des procédures engagées.

Il s'agit de vingt-six inculpés relevant des prisons civiles de Mango, Bafilo, Sokodé et Lomé.

Ainsi donc, quarante-quatre(44) détenus devront recouvrer leur liberté dans les heures qui viennent.

Le Président de la République a également demandé au gouvernement, dans le cadre de la poursuite des réformes de faire le point sur les activités nécessaires à l'organisation des élections locales. Le ministre chargé de l'administration territoriale présentera une communication en conseil des ministres sur la question.

Au second point des divers, le Premier ministre a tenu à exprimer sa reconnaissance et la gratitude des membres de son gouvernement au Président de la République pour la confiance qu'il a bien voulu placer en eux pour l'accompagner dans la mise en œuvre de sa vision pour notre pays, vision qui consiste à consolider la démocratie et l'Etat de droit et assurer le bien-être des

populations. Il a, dès lors, assuré le Président de la République du ferme engagement des membres du gouvernement à œuvrer inlassablement, sous son autorité, à la réussite de son projet de société par l'atteinte de résultats mesurables et qui améliorent le vécu quotidien des Togolaises et Togolais. Enfin, le Chef du gouvernement a présenté la Charte de bonne conduite des membres du gouvernement qui, tel un viatique, doit guider les ministres dans l'exécution de leur mission aussi bien lorsqu'il s'agit du travail collégial au sein du gouvernement que du fait d'assumer sa charge. Chaque ministre se doit de se l'approprier, de respecter les règles, valeurs et principes qu'elle contient en vue de bien remplir sa mission qui doit contribuer à l'émergence du Togo.

**Fait à Lomé, le 30 janvier 2019,
Le Conseil des ministres**

AVIS DE RECRUTEMENT

La société Print Factory pour assurer un meilleur développement de ses activités et répondre efficacement aux attentes de ses clients recrute un community manager et une assistante de direction pour le renforcement de son équipe.

1- Community manager

Vous serez chargé du pôle communication et de la gestion des contenus sur les réseaux sociaux.

Missions

- Déclencher les émotions grâce à la création des contenus percutants.
- Rédaction et publication des tweets
- Développer les relations avec les internautes
- Assurer la fidélisation des internautes
- Créer et animer une communauté
- Faire un suivi régulier des statistiques
- Veille informationnelle et concurrentielle
- Suivi et gestion des campagnes publicitaires

Profil

Ce poste est destiné aux titulaires d'un BAC +2 / 5 en communication et community management. Il s'avère primordial d'avoir un sens d'écoute et d'empathie afin de fédérer les internautes autour des valeurs de l'entreprise. Justifié d'une expérience d'au moins 1an dans le domaine.

Aptitudes

- Avoir le sens de l'organisation
- Travailler en équipe
- Maitriser le pack office
- Maitriser les logiciels graphiques (Photoshop, Adobe Illustrator, design)
- Avoir des notions en photographie
- Etre créatif

Dossiers de candidature

- Une lettre de motivation adressée à la direction
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé
- Les dossiers peuvent être envoyés par mail sur l'adresse infos2prints@gmail.com

ou au secrétariat de ladite société au 32 rue tavié, 3ktk Avenue Augustino de souza dans le von de l'ancien bar réservoir en face de l'hôtel de la paix.

Contact : 22 22 94 51

Les candidatures féminines sont encouragées.

Date limite du dépôt des dossiers

Offre valable jusqu'au 14 février

2- Assistant (e) de Direction

Rattaché à la direction, vous serez chargé de la gestion administrative et de la comptabilité de la société.

Missions

- Gestion de l'agenda du Directeur Général
- Tenue de la caisse
- Accueillir et informer les clients
- Assurer le standard téléphonique
- Rédaction des courriers
- Gestion logistique
- Élaborer les dossiers d'appels d'offres
- Assurer la transmission de l'information au sein de l'équipe

Profil

Vous devez être titulaire d'un Bac +2 / 5 en management, assistant(e) de direction, communication ou tout autre diplôme équivalent. Justifié d'une expérience d'au moins 2ans dans le domaine.

Aptitudes

- Qualités rédactionnelles
- Bonne maitrise du pack office
- Excellentes capacités de synthèses
- Sens de l'organisation
- Rigoureux et être ponctuel

Dossiers de candidature

- Une lettre de motivation adressée à la direction
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé
- Les dossiers peuvent être envoyés par mail sur l'adresse info2prints@gmail.com

ou au secrétariat de ladite société au 32 rue tavié, 3ktk Avenue Augustino de souza dans le von de l'ancien bar réservoir en face de l'hôtel de la paix.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Seul les candidats sélectionnés seront contactés

Date limite du dépôt des dossiers

Offre valable jusqu'au 14 Février

Le septième art

Roger Gbekou, l'espoir du cinéma togolais

Il fait partie des 4 cinéastes togolais sélectionnés pour l'un des plus vieux festivals de films du continent, le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco). Roger Komlan Gbekou représentera le Togo à ce festival avec son film « Viza » aux côtés de ses pairs togolais Joël M'Maka Tchédé, Atchali Kokou Daniel et Akoda Kossi Messan. C'est la première fois que le film du jeune togolais est sélectionné à ce festival.



Roger Komlan Gbekou

Roger Komlan Gbekou est un acteur réalisateur hors pair. Après des formations et beaucoup d'expériences acquises dans le 7e art, M. Gbekou s'est lancé dans la réalisation de films depuis 2013. Il a toujours en mémoire son premier film « Cité des jeunes » tourné avec son premier matériel professionnel acquis à prix d'or sur fond propre. Le résultat de son film reste stupéfiant et étonne plus d'un.

Après cet exploit il décide de réaliser une série « made in Togo » qu'il a titrée « Aya », c'est-à-dire souffrance en langue Ewé. Les succès se multiplient et les rêves s'étendent au-delà des frontières togolaises pour conquérir le public international avec une création originale. Dans la foulée, il réalise en 2017 le film Viza, un court métrage de 13 minutes. Le film parle de l'immigration. Il s'agit d'une histoire tragique. Après la mort

de son mari qui tentait d'immigrer illégalement en Italie, une jeune femme enceinte décide d'accoucher à tout prix à l'ambassade de France, en vue d'obtenir la nationalité française à son enfant.

Des festivals américains séduits par le talent du jeune réalisateur

Les résultats du film « Viza » restent surprenants. Il a été sélectionné au Silicon Valley African Film Festival en Californie aux Etats Unis quelques jours après sa réalisation. Ce film en compétition avec des grands cinéastes du monde entier fait de lui le premier jeune cinéaste togolais retenu pour ce festival. Mais malheureusement « Viza » n'aura pas de visa. L'ambassade des Etats-Unis au Togo refuse d'octroyer le visa à Roger Gbekou pour représenter le Togo en Californie en 2017. Plus tard en 2018,

le même film sera sélectionné en demi-finale pour le Hollywood Screenings film festival de Los Angeles toujours aux Etats-Unis, faisant encore de lui le premier jeune cinéaste togolais sélectionné pour ce festival.

« Viza » continue de faire parler de lui à d'autres festivals à travers le monde notamment au Fespaco.

Roger Gbekou veut relever plusieurs défis pour cette nouvelle année. Il envisage faire la sortie officielle d'une nouvelle série. « L'idée première est de faire la sortie officielle de ma nouvelle série télé -A l'Hôtel-, ensuite commencer mon projet de tournage d'un long métrage... Le défi c'est de faire un film de qualité », a déclaré M. Gbekou. Le cinéaste togolais veut aussi terminer une série télé qu'il a commencée depuis 2014.

Au Togo, deux films de Roger Komlan Gbekou ont remporté

successivement deux prix en 2017 et 2018 à la sélection nationale du festival Clap ivoire. Il s'agit respectivement des films « Viza » et « Passeport ». Ce dernier réserve encore plus de surprises.

Malheureusement beaucoup de ses films n'ont pas été sortis en salle faute de moyen. Avec un palmarès bien fourni, le jeune cinéaste togolais a tout pour réussir sauf un producteur digne de ce nom pour faire valoir ses talents.

Roger Komlan Gbekou apporte une touche particulière à ses films, ce qui fait de lui un cinéaste talentueux. Quand on lui pose la question pour savoir que pense le public de ses films, il répond fièrement : « quand beaucoup regardent mes œuvres, ils se demandent si je suis vraiment togolais. Ils sont souvent épatés par ce que je fais. »

Félix Tagba

Lire

« **Candide ou l'optimisme** » de **Voltaire. Ed Beq, Collection à tous les vents. Pp 6-8**

« ...Il y avait en Vestphalie, dans le château de M. le baron de Thunder-ten-tronckh, un jeune garçon à qui la nature avait donné les mœurs les plus douces. Sa physionomie annonçait son âme. Il avait le jugement assez droit, avec l'esprit le plus simple ; c'est, je crois, pour cette raison qu'on le nommait Candide. Les anciens domestiques de la maison soupçonnaient qu'il était fils de la

sœur de monsieur le baron et d'un bon et honnête gentilhomme du voisinage, que cette demoiselle ne voulut jamais épouser parce qu'il n'avait pu prouver que soixante et onze quartiers, et que le reste de son arbre généalogique avait été perdu par l'injure du temps. Monsieur le baron était un des plus puissants seigneurs de la Vestphalie, car son château avait une porte et des fenêtres. Sa grande salle même était ornée d'une tapisserie.

Tous les chiens de ses basses-cours composaient une meute dans le besoin ; ses palefreniers étaient ses piqueurs ; le vicaire du

village était son grand-aumônier. Ils l'appelaient tous monseigneur, et ils riaient quand il faisait des contes. Madame la baronne, qui pesait environ trois cent cinquante livres, s'attirait par là une très grande considération, et faisait les honneurs de la maison avec une dignité qui la rendait encore plus respectable. Sa fille Cunégonde, âgée de dix-sept ans, était haute en couleur, fraîche, grasse, appétissante. Le fils du baron paraissait en tout digne de son père. Le précepteur Pangloss était l'oracle de la maison, et le petit Candide écoutait ses leçons avec toute la bonne foi de son âge et de son caractère.

Pangloss enseignait la métaphysico-théologico-cosmologologie. Il prouvait admirablement qu'il n'y a point d'effet sans cause, et que, dans ce meilleur des mondes possibles, le château de monseigneur le baron était le plus beau des châteaux, et madame la meilleure des baronnes possibles. Il est démontré, disait-il, que les choses ne peuvent être autrement ; car tout étant fait pour une fin, tout est nécessairement pour la meilleure fin. Remarquez bien que les nez ont été faits pour porter des lunettes ; aussi avons-nous des lunettes. Les jambes sont visiblement instituées pour être chaussées, et nous

avons des chausses. Les pierres ont été formées pour être taillées et pour en faire des châteaux ; aussi monseigneur a un très beau château : le plus grand baron de la province doit être le mieux logé ; et les cochons étant faits pour être mangés, nous mangeons du porc toute l'année. Par conséquent, ceux qui ont avancé que tout est bien ont dit une sottise ; il fallait dire que tout est au mieux. Candide écoutait attentivement, et croyait innocemment ; car il trouvait mademoiselle C u n é g o n d e extrêmement belle, quoiqu'il ne prît jamais la hardiesse de le lui dire... »

Démangeaisons sur la tête

Découvrez les raisons pour lesquelles vous vous grattez sans arrêt

Des démangeaisons sur la tête peuvent survenir à tout moment pour une raison ou une autre. Toutefois, lorsque cela devient assez inhabituel, il peut s'agir des parasites ou d'autres problèmes de santé.

Les poux

Il y a de fortes chances que votre cuir chevelu vous démange à cause des poux. Ces minuscules insectes qui s'attachent aux cheveux sont invisibles à l'œil nu, sous forme d'œufs ou de lentes. Si vous voyez des poux adultes bouger sur votre tête, il n'y a plus aucun doute. Traitez toute la famille avec un shampoing anti poux et suivez les conseils de votre pharmacien pour laver les vêtements, les draps et

vos intérieurs.

Les pellicules

La dermatite séborrhéique est considérée comme une forme grave de pellicules causée par une réaction excessive de l'organisme aux levures normales qui vivent sur la peau. Consultez un dermatologue pour des solutions idoines.

Une réaction allergique

Colorer la tête, les traitements lissants et les shampoings peuvent



Une femme souffrant de démangeaison du cuir chevelu

provoquer une allergie. Choisissez des produits pour peaux sensibles.

Psoriasis ou eczéma

Une démangeaison du

cuir chevelu peut être également causée par des affections inflammatoires de la peau comme le Psoriasis ou l'eczéma. Le premier est susceptible

de toucher les bébés et le second les adultes. Dans les deux cas, consultez un médecin.

La gale

La gale est une affection contagieuse d'un parasite de petite taille non visible à l'œil nu, de la famille des acariens : la sarcopte. Ces organismes se cachent dans la couche supérieure de la peau, où ils déposent leurs œufs. Les démangeaisons peuvent donc concerner l'ensemble du corps. Demandez conseil à un médecin.

Edem Dadzie

Source : Santé magazine

Santé sexuelle et reproductive

Combien de rapports sexuels faut-il avoir pour tomber enceinte ?

Les couples se préoccupent souvent du nombre de rapports sexuels qu'ils doivent avoir pour aboutir à une grossesse. Ces derniers ont parfaitement raison de chercher la réponse à cette question, parce que la fécondité entre l'homme et la femme est complexe. Toutefois, des études permettent de lever le voile.

Les couples doivent entretenir de bonnes relations autour de l'ovulation surtout lorsque la probabilité de fécondation est maximale. Tout dépend du cycle menstruel de la femme. Si elle a un cycle régulier de 28 jours, les jours fertiles peuvent s'y retrouver (environ 14 jours). La qualité du sperme est aussi à prendre

en compte. Certains hommes n'ont pas le nombre de spermatozoïdes recommandés pour enceinter une femme, d'autres en ont de trop et ne pourront pas enceinter eux aussi. Adressez-vous à un spécialiste.

Autre détail important, les spermatozoïdes peuvent survivre jusqu'à 5 jours dans le vagin et l'utérus.

Un ovule peut être fécondé 12 à 24 heures après l'ovulation. Les meilleures chances de fécondation se situent dans une période de 6 jours avant l'ovulation à deux jours après. La durée de votre cycle joue aussi un rôle important dans ce système. La période d'ovulation des femmes qui ont un cycle plus long tombe plus tard. Par contre

pour celles qui ont un cycle plus court, cette période tombe plus tôt.

Plus vous avez des rapports sexuels, plus vous avez de chances...

En ce qui concerne la fréquence des rapports sexuels, il est conseillé de les avoir deux ou trois fois par semaine, indépendamment du jour du cycle ou du moment de l'ovulation. Selon certaines recherches, « les couples qui ont des rapports

sexuels moins d'une fois par semaine ont 16% de chance de grossesse après 6 mois. Et ceux qui ont des rapports sexuels trois fois par semaine ont 50% de chance de grossesse après 6 mois ». De plus, les rapports sexuels réguliers avec votre femme provoquent des changements sur son système immunitaire et augmentent sa fertilité. Félix Tagba

Source : passionsante.be

Cancer du sein

L'allaitement maternel réduit-il le risque de survenue ?

Une femme qui allaite convenablement son enfant aux seins a-t-elle les garanties d'éloigner le cancer du sein du moins pendant cette période ? C'est une question que doivent se poser bon nombre de femmes, et l'Institut américain du cancer y apporte une réponse.

Selon ce centre, certaines recherches suggèrent que le risque de cancer du sein est temporairement plus élevé dans les années suivant la grossesse et l'accouchement, peut-être à cause des fluctuations hormonales. Dans l'ensemble toutefois, l'allaitement maternel réduit le risque de cancer du sein, en particulier chez les femmes préménopausées. En effet, les mois de grossesse et d'allaitement diminuent le nombre de cycles menstruels d'une femme au cours de sa vie. Cela réduit également son

exposition aux hormones qui peuvent augmenter le risque de certains cancers. Malgré ces risques plutôt faibles, consultez un médecin en cas de doute au niveau de la santé des seins.

Si le diagnostic est négatif, le médecin pourra vérifier la présence d'autres pathologies comme l'engorgement mammaire (quand les seins sont trop pleins de lait), les canaux lactifères bouchés (quand la rétention de lait forme une masse douloureuse), une inflammation mammaire, un abcès ou



Maman allaitant son bébé

des Kystes.

Si vous remarquez une bosse qui ne disparaît pas, qui augmente, qui ne bouge pas lorsqu'on la touche ou qui provoque un effet semblable à la peau d'orange sur le sein, ne tardez pas à consulter un médecin.

Edem Dadzie

Diarrhées et / Ou vomissements

Comment venir à bout d'une grippe intestinale ou gastro-entérite ?

Une grippe intestinale ou gastro-entérite est une affection du système digestif souvent due à un virus. Tout en consultant un médecin, vous pouvez prendre des mesures chez vous pour une guérison efficace et rapide.

Utilisez l'argile verte qui est très efficace en cas de diarrhée. Diluez une cuillère à café d'argile verte dans un verre d'eau. Laissez reposer et buvez la partie la plus claire avant chaque repas, jusqu'à guérison. A ne surtout pas mélanger avec d'autres

médicaments. Réhydratez-vous en gardant une bouteille d'eau à portée de main. Certains aliments sont à privilégier : le riz sans sauce, les carottes cuites, les bananes et les fruits cuits.

Source : Santé magazine



Campagne d'évangélisation

Le successeur de l'évangéliste Bonke sera à Lomé du 7 au 10 février prochain

Christ for all Nations (Cfan) de l'évangéliste Bonke organise en collaboration avec le corps du Christ du Togo, une campagne d'évangélisation du 7 au 10 février 2019 sur le terrain du Cerfer. L'orateur principal sera l'évangéliste Daniel Kolenda, le successeur de Bonke.

Le thème de la croisade est : « le salut en Jésus », et se déroulera comme suit : tous les jours de 17h à 22h et une conférence de feu de 7h à 9h. Les organisateurs lancent un appel à toute la population togolaise à se déplacer massivement pour l'occasion parce qu'il est annoncé de grandes œuvres, notamment la guérison des cœurs et des œuvres de puissances. Fondé en 1974, le

Cfan a pour objectif l'évangélisation de l'Afrique. Bonke voulait que l'Afrique reçoive le Christ. Il a dirigé le Cfan pendant 50 ans avant de partir à la retraite. Il a été entre-temps rejoint par un jeune du nom de Daniel Kolenda. Il lui remettra le flambeau officiellement en 2011. Ainsi, désormais c'est lui qui parcourra le monde pour la même mission.

Le choix de Lomé pour tenir cette croisade

n'est pas anodin. Selon le représentant Afrique de Cfan, c'est par l'action de Dieu. « Nous nous préparions à nous rendre à San Pedro. Mais à notre grande surprise, nous avons reçu l'appel de nos leaders qui nous ont demandé instamment de nous rendre à Lomé », a-t-il témoigné. Pour lui cette croisade va permettre aussi la croissance de l'église par le sauvetage d'autres âmes. Au niveau du corps



Daniel Kolenda

du Christ du Togo, l'on est entièrement ouvert à l'endroit des organisateurs de cette croisade. « L'évangélisation, c'est la mission de l'église. C'est

pourquoi nous sommes derrière cette initiative », a laissé entendre le révérend Mitré Djakouti, président du Conseil chrétien du Togo.

TM

Éducation au civisme et à la citoyenneté

Un besoin pressant pris en compte par le gouvernement Klassou 2

Le civisme et la citoyenneté sont des valeurs indispensables pour un pays qui veut rayonner. Si les habitants d'un pays qui sont appelés à travailler pour le faire avancer posent des actes inciviques et refusent d'être de bons citoyens, c'est en vain que des actions de développement seront menées. Au Togo, beaucoup s'efforcent d'être de bons citoyens et de poser des actes civiques. Malheureusement, cette bonne semence est envahie par de la mauvaise herbe qui tend d'ailleurs à l'étouffer. Il faut donc agir et très vite.



Le PM Selom Klassou

Le gouvernement a compris il y a très longtemps l'importance du civisme et de la citoyenneté. Depuis quelques années, au ministère de la Communication est rattaché le portefeuille

de la Formation civique, avec une direction qui lui est spécifiquement dédiée. Cette direction a mené plusieurs actions de sensibilisation et de communication à l'endroit des populations.

Elle a par exemple collaboré avec l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (Anasap) et d'autres organisations notamment de la société civile dans le cadre de l'assainissement de nos quartiers et de la sensibilisation. Des messages sont aussi passés sur les médias. Malgré tous ces efforts et d'autres encore, beaucoup reste à faire. La tâche est colossale et ardue, certains Togolais étant très récalcitrants.

Des compatriotes ne se gênent pas pour jeter leurs ordures, eaux usées partout, faire

leurs besoins fécales dans la nature malgré les sensibilisations faites sur les risques, violer les feux tricolores, détruire les biens publics, refuser délibérément de respecter le code de la route, corrompre son prochain, etc. Ce sont autant d'actes inciviques qui ont cours dans notre pays. Et c'est sûrement en sentant le besoin d'intensifier la sensibilisation que dans le gouvernement qui vient d'être rendu public, au ministère de la Communication et des Sports est associé le portefeuille de l'Éducation au civisme et à la citoyenneté. Il est vrai que les résultats ne

se trouvent pas dans la formulation des noms d'un ministère, mais en spécifiant cela, on comprend que c'est une mission claire que vient de recevoir le détenteur de ce portefeuille. On espère que des stratégies nouvelles qui ont plus d'impacts seront mises en œuvre pour que dans quelques années, tous les Togolais soient de bons citoyens rejetant les actes inciviques. Mais il va falloir aussi faire cette éducation à la base, notamment au niveau des élèves du préscolaire et du primaire si nous voulons avoir des adultes responsables dans le futur.

Edem Dadzie

sur **MONKIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com www.alome.com



Votre Banque, avec vous et dans 4 autres pays

NSIA Banque élargit son horizon pour mieux vous servir



+228 22 53 10 01 / 22 53 10 02

Togo: NSIA Banque

3519 Boulevard du 13 Janvier, BP 3925 Doulassamé Lomé - TOGO - www.groupensia.com/tg

NSIA Banque, le vrai visage de la Banque.

Suivez-nous sur:

